

Mosquée de Poitiers : nous avons raison d'alerter les Français dès 2012...

Damien Rieu était au nombre des jeunes militants poursuivis devant le Tribunal Correctionnel de Poitiers pour avoir participé à une manifestation organisée en 2012 sur le toit de la mosquée en travaux gérée par l'Union des Organisations Islamistes de France (UOIF), affiliée aux frères musulmans. Contacté à l'issue des débats, il a bien voulu nous livrer ses impressions.



Damien Rieu

Riposte Laïque : Vous étiez au nombre des prévenus comparissant le 20 octobre 2017 devant le Tribunal Correctionnel de Poitiers suite à la manifestation organisée par Génération Identitaire en 2012, 5 ans jour pour jour

après les faits, sur le toit de la grande mosquée alors en travaux. Comment expliquez-vous un délai aussi long ?

Damien Rieu : La Justice a utilisé des moyens hors normes pour tenter de rassembler le maximum de griefs contre nous, en interrogeant les 73 participants notamment. Cela a pris du temps. Mais nos avocats ont réussi à obtenir la levée des contrôles judiciaires et l'abandon de plusieurs accusations. Tout cela a rallongé la procédure.

Riposte Laïque : Alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer la stratégie de conquête des frères musulmans dont la principale vitrine est l'UOIF (aujourd'hui dénommée « les musulmans de France »), dont l'objectif est d'instaurer la charia (loi islamique) dans notre pays, ces derniers ont pu se constituer partie civile. Les magistrats ont-ils exprimé une quelconque désapprobation vis à vis de la démarche de ces islamistes ?

Damien Rieu : Lorsque nous avons révélé, en début d'audience, le vrai visage de l'imam de Poitiers, qui fait la promotion du dangereux prédicateur Youssef Al Qaradawi mais aussi de Hassan Iquioussen et Hani Ramadan, les parties civiles étaient visiblement très gênées. L'imam a ensuite été interrogé par nos avocats pendant une trentaine de minutes. Il a été obligé de condamner certains propos d'Al Qaradawi (on sentait que ça lui coûtait), et d'esquiver certaines réponses assez habilement, il faut le reconnaître. Il a notamment expliqué que l'antisémitisme devait être replacé dans son contexte lorsqu'il s'agissait du conflit israélo-palestinien quand Maître Pichon a évoqué des citations d'une des références de l'imam affichée sur le site de l'IESH. Le procès est aussi devenu celui des Frères Musulmans et de l'imam qui s'est embourbé dans ses contradictions.

Riposte Laïque : Pouvez-vous nous dire quelles ont été les réquisitions du parquet à l'issue des débats, et nous donner

vosre sentiment à leur sujet ?

Damien Rieu : Le procureur a requis 12 mois de prison avec sursis et 15000 euros d'amende. Un juge objectif ne pourra évidemment pas suivre ces réquisitions : le dossier est complètement vide ! Mais il lui faudra un certain courage pour nous relaxer, la pression va être énorme...

Riposte Laïque : Tout le monde se souvient de l'action militante des Femens en février 2013 ayant fait irruption dans la cathédrale Notre Dame de Paris, pour se dévêtir et scander des slogans hostiles à l'Eglise et au souverain pontif, dégradant l'une des cloches exposées dans la nef. Pour mémoire, les activistes aux seins nus ont été relaxées, et deux membres du service de sécurité ayant mis fin à leurs agissements condamnés à des peines d'amende. Voyez-vous un parallèle entre cette affaire et l'action militante de Génération Identitaire à Poitiers ?

Damien Rieu : La comparaison entre ces deux affaires similaires montre effectivement à quel point les Femens sont protégées par la Justice et les patriotes persécutés. De plus, la cathédrale de Paris était un lieu de culte en exercice, alors que nous avons occupé... un chantier. Nous devrions donc être relaxé le 7 décembre prochain si la Justice est cohérente avec elle-même.

Riposte Laïque : Le traitement judiciaire particulier réservé aux militants que vous êtes influe-t-il sur votre motivation, et dans l'affirmative, de quelle manière ?

Damien Rieu : Notre motivation est toujours là, notamment car la vague d'attentats terroristes islamistes nous a donné raison : nous avons raison d'alerter les Français sur cette question en 2012. Pour certains, le contrôle judiciaire qui s'applique normalement pour des braqueurs ou des accusés dangereux pour la société a été très lourd à vivre, et ce pendant des années. Mais nous avons reçu des milliers de

témoignages de soutiens.

Riposte Laïque : Votre démarche, dont nous avons compris qu'elle s'inscrivait habituellement dans le cadre du respect des Lois en vigueur et qu'elle consiste à alerter l'opinion, atteint-elle selon-vous son objectif ?

Damien Rieu : Nous avons profité de ce procès pour mettre fin au jeu de dupe de l'imam Boubaker El Hadj Amor qui travaillait avec les autorités locales depuis des années. C'est une victoire. Nous avons aussi montré aux Français que la jeunesse était déterminée à se défendre face à la menace islamiste et envoyé un signal d'espoir et de résistance à tous les patriotes. Sur ce plan c'est une réussite.

Riposte Laïque : Pouvez-vous enfin nous donner votre sentiment sur le traitement médiatique de ce procès par les médias traditionnels, en particulier s'agissant de la presse régionale ?

Damien Rieu : La presse n'a pas voulu diffuser les preuves de la radicalité de l'imam de la grande mosquée que nous avons révélées. Il y a une omerta incroyable. Pourtant tout est vérifiable en quelques clics. Les habitants ont le droit de savoir !

Propos recueillis par Sébastien JALLAMION